

 <p>Hôpitaux de Toulouse</p> <p>Comité de lutte contre la douleur</p>	<p>Fiche de surveillance d'un patient sous traitement morphinique (hors post-opératoire)</p>	<p>Référence : CLUD 21 Version : 4 Date de diffusion Intranet : 09-03-12</p>
--	---	--

Références réglementaires		
Article L.1110-5 et 1112-4 du code de la santé publique (loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé) Plan de lutte contre la douleur en vigueur		
Rédaction, vérification et approbation		
	Fonction	Nom
Rédigé par	Médical	Carpentier C
Vérifié le 05-03-12	CLUD groupe protocoles Direction des Soins	Thiercelin-Legrand MF, Vié M Zimmermann JF
Diffusé par le CLUD le : 09-03-12		Olivier M, Bergia JM

La surveillance d'un patient sous traitement morphinique est essentiellement clinique ; elle porte sur 3 éléments :

1. EFFICACITE ANTALGIQUE

L'efficacité d'un traitement antalgique doit être régulièrement évaluée par un outil adapté à l'âge et au niveau de compréhension du patient.

L'évaluation se fait patient au repos et lors des mobilisations.

- **Auto évaluation**

EVA : Echelle visuelle analogique

- Verticale en pédiatrie
- Horizontale chez l'adulte

EVS : Echelle verbale simple

EN : Echelle numérique

- **Hétéro évaluation**

0-1 an : Echelle Douleur et Inconfort du Nouveau né (EDIN)

1-4 ans : Objective Pain Scale (OPS)

Enfant polyhandicapé : Echelle de San Salvador®

Enfants aux urgences : EVENDOL®

Personne âgée non communicante : Doloplus®, Algoplus®

2. LA TOLERANCE

Elle est appréciée sur :

- La fonction respiratoire :

R0 : respiration régulière, FR \geq 10 cycles/minutes

R1 : présence de ronflements, FR \geq 10 cycles/minutes

R2 : respiration irrégulière, FR $<$ 10 cycles/minutes

R3 : pauses respiratoires, apnées

- Le niveau de conscience :

S0 : patient éveillé

S1 : patient légèrement somnolent

S2 : **somnolent** mais éveillable à la parole

S3 : **somnolent** et éveillable par stimulation tactile voire nociceptive

Nb. : penser à observer les pupilles du patient (myosis, mydriase)

- La surveillance des autres effets indésirables :

Nausées, vomissements

Rétention d'urine (toujours y penser devant une agitation d'un patient sous morphine)

Constipation (systématique à la 48^o heure de traitement)

Prurit

3. LA TRACABILITE

- Les outils :

La fiche de surveillance doit toujours comporter :

La date et l'heure

La signature de l'observateur

La ou les échelles d'évaluation utilisée(s) ainsi que le score

Le suivi des grilles de surveillance précitées en 2

La rédaction d'une feuille de surveillance peut être adaptée à un contexte ou à un mode d'administration.

- Le rythme :

Il est au minimum d'une fois par équipe (c'est à dire toutes les 8h) et répété en fonction du protocole spécifique d'administration

Badge patient	Date :	Badge UA
---------------	--------	----------

RESUME DE LA FICHE DE SURVEILLANCE D'UN PATIENT SOUS TRAITEMENT MORPHINIQUE (hors post-opératoire)

La surveillance du patient est essentiellement clinique ; elle sera réalisée au minimum une fois par équipe et répétée en fonction du protocole spécifique au mode d'administration.

Elle porte sur :

1/ l'efficacité appréciée au repos et à la mobilisation par les échelles :

d'autoévaluation : EVA, EVS, EN

d'hétéroévaluation : EDIN, OPS, EVENDOL, San Salvadour, Doloplus, Algoplus

2/ la tolérance évaluée par :

la surveillance de la fonction respiratoire

la surveillance du niveau de conscience

la surveillance de l'apparition des autres effets indésirables

3/ la traçabilité :

cf. modèle de feuille à adapter au mode d'administration et au contexte

Toute anomalie doit faire l'objet d'un signalement au médecin référent ou à l'équipe douleur et doit être notifiée sur la fiche de transmission ciblée.